

UN DIPLÔME, EN PEU DE TEMPS

UN EMPLOI, POUR LONGTEMPS

Le titre professionnel



Le Centre
MARTINEZ VERONIQUE - HANDIJURIS
est agréé par le
Ministère du Travail*
pour le titre professionnel
ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES



*Sous réserve du respect de la réglementation en vigueur sur le Titre Professionnel du Ministère du Travail



Agrément valable jusqu'au 05/11/2025

Le titre professionnel est une certification qui atteste de la **maîtrise des compétences, des aptitudes et des connaissances** permettant d'exercer un métier.
Il est délivré, au nom de l'État, par le ministère du travail.